



PRUDENTIA PATRIMOINE

Gestion Privée

FICHE D'INFORMATIONS LEGALES

DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

PRUDENTIA

1, rue Ampère | 18000, BOURGES | T : 02 48 26 89 88 | F : 02.53.68.17.33 | contact@prudentia.fr | www.prudentia.fr

SAS au capital social de 8000,00 € - n° 517 541 298 au RCS de Bourges - code APE/NAF 6619B - TVA FR02517541298. Enregistré à l'ORIAS sous le n°09052842 (www.orias.fr) en qualité de : Courtier en assurance : Niveau de Service 1 ; Conseiller en investissement financier adhérent de l'ANACOFI, association agréée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ; Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement en qualité de courtier. Transaction immobilière sur immeubles et fonds de commerce – Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 1801 2018 000 030 524 délivrée par la CCI de Cher. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie financière de la compagnie MMA IARD Assurance, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030, Le Mans Cedex 9. Ne peut recevoir aucun fonds, effet, ou valeur.

La présente fiche est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller. Elle résume toutes les informations légales que le conseiller ou sa société doivent avoir communiquées au client dès l'entrée en relation. Elle est un complément à sa plaquette commerciale.

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

1/ Présentation du cabinet

PRUDENTIA, SAS au capital de 8 000,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bourges sous le numéro 517 541 298 est un cabinet de gestion de patrimoine. Le cabinet est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 09052842 (vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

PRUDENTIA est habilité pour exercer les activités suivantes :

- **Conseil en investissements financiers (CIF),**
- **Courtier d'assurances ou de réassurances (COA),**
- **Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP),**
- **Transactions immobilières et fonds de commerce**

Les coordonnées de notre société sont :

PRUDENTIA, 1, rue Ampère, 18000 Bourges

Site internet : www.prudentia.fr

Mail : contact@prudentia.fr

Tel : 02.48.26.89.88

Fax : 02.53.68.17.33

Etablissements secondaires :

- 183 rue de la Pompe, 75016 PARIS, T : 01.81.69.03.48
- 21 rue Edouard Vaillant 37000 TOURS,
Tel : 09.74.97.20.60

Toutes ces communications peuvent être utilisées pour obtenir, sur simple demande, une information réputée disponible auprès **PRUDENTIA**.

PRUDENTIA

1, rue Ampère | 18000, BOURGES | T : 02 48 26 89 88 | F : 02.53.68.17.33 | contact@prudentia.fr | www.prudentia.fr

SAS au capital social de 8000,00 € - n° 517 541 298 au RCS de Bourges - code APE/NAF 6619B - TVA FR02517541298. Enregistré à l'ORIAS sous le n°09052842 (www.orias.fr) en qualité de : Courtier en assurance : Niveau de Service 1 ; Conseiller en investissement financier adhérent de l'ANACOFI, association agréée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ; Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement en qualité de courtier. Transaction immobilière sur immeubles et fonds de commerce – Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 1801 2018 000 030 524 délivrée par la CCI de Cher. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie financière de la compagnie MMA IARD Assurance, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030, Le Mans Cedex 9. Ne peut recevoir aucun fonds, effet, ou valeur.

2/ Présentation des services

Le conseil en investissements financiers

Adhérent de l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org. Activité contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

PRUDENTIA vise à répondre aux besoins de ses clients en leur apportant des solutions adaptées selon le principe de l'architecture ouverte, à savoir en sélectionnant, selon nos process internes, les produits de différents partenaires sans relation exclusive, ni lien capitalistique.

Toutefois, en tant que CIF enregistré sous le numéro E001925 auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), **PRUDENTIA** est susceptible de fournir des conseils en investissement de nature **non indépendante** au sens de l'article 325-5 du RGAMF. A ce titre, notre conseil repose sur une analyse diversifiée de manière restreinte des instruments ou services financiers disponibles sur le marché, sans pour autant analyser l'ensemble des offres. Enfin, notre mode de rémunération repose sur la perception de rétrocessions de la part de nos partenaires.

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

L'intermédiation en assurance - Courtier

Le Conseiller, agissant au nom et pour le compte du Client, est chargé d'identifier l'assureur ainsi que le(s) contrat(s) d'assurance correspondant à vos besoins et objectifs, ainsi que d'assurer son rôle d'intermédiaire entre le client et l'assureur, dans le cadre du conseil, de la souscription et peut réaliser un suivi du(es) produit(s) d'assurance conseillé(s).

Au titre de la prestation de courtier en assurance, notre préconisation est fournie sur un conseil approprié (**Service niveau 1**) permettant de recommander le produit adapté et cohérent à vos besoins. Il n'existe aucun établissement promoteur de produits avec lequel il y a un lien capitalistique ou financier.

L'intermédiation en opération de banque et services de paiement

Courtier exerçant l'intermédiation en vertu d'un mandat de son client.

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <https://acpr.banque-france.fr/>
Adhésion à l'association professionnelle agréée par l'ACPR : ANACOFI-COURTAGE

Garanties	
Garanties financières	Montants de garantie par année
IAS	115.000 €
IOBSP	115.000 €
Transaction immobilière	110.000 €

Responsabilité civile professionnelle	
Activités assurées	Montants de garantie
	Par sinistre, par année d'assurance
CIF	2.500.000 €
IAS	3.000.000 €
IOBSP	2.500.000 €
Transaction immobilière	2.500.000 €

La transaction sur immeubles et fonds de commerce

PRUDENTIA est titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 1801 2018 000 030 524 délivrée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Cher, délivrée le 28/02/2024. Le cabinet ne peut recevoir aucun fonds, effets ou valeur autres que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission. Garantie Financière souscrite auprès de MMA IARD, siège social sis au 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans 9. L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

PRUDENTIA prend en compte dans son processus de sélection des instruments financiers qui vont vous être proposés, les facteurs de durabilité tels que les questions environnementales, sociales et de personnel, en choisissant des producteurs de produits qui contribuent à la lutte contre le changement climatique et qui intègrent les facteurs ESG et ou ISR dans leurs politiques.

3/ Garantie financière et RC professionnelle

Dans le cadre de nos activités, PRUDENTIA a souscrit à une assurance et une garantie financière auprès de MMA IARD sous la police n° 114240090, siège social au 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans 9.

PRUDENTIA

1, rue Ampère | 18000, BOURGES | T : 02 48 26 89 88 | F : 02.53.68.17.33 | contact@prudentia.fr | www.prudentia.fr

SAS au capital social de 8000,00 € - n° 517 541 298 au RCS de Bourges - code APE/NAF 6619B - TVA FR02517541298. Enregistré à l'ORIAS sous le n°09052842 (www.orias.fr) en qualité de : Courtier en assurance : Niveau de Service 1 ; Conseiller en investissement financier adhérent de l'ANACOFI, association agréée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ; Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement en qualité de courtier. Transaction immobilière sur immeubles et fonds de commerce – Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 1801 2018 000 030 524 délivrée par la CCI de Cher. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie financière de la compagnie MMA IARD Assurance, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030, Le Mans Cedex 9. Ne peut recevoir aucun fonds, effet, ou valeur.

4/ Partenaires

Liste des principaux partenaires : (liste non exhaustive)

Partenaires Assurances	Partenaires financiers
AFI ESCA, Apicil, Abeille assurances, Cardif, Entoria, Generali Patrimoine, Le Conservateur, Oddo BHF, Swiss,Life Assurance, Turgot Life.	Alderan, ARKEA REIM, ATLAND Voisin, Corum A.M., ERES, Euryale AM, Gresham Banque, Itavera A.M., KYANEOS A.M., La Française A.M., LBO France, Oddo BHF, Peref gestion, Perial, Praemia REIM, Swiss Life Banque, SwissLife A.M., Turgot A.M., Auris Gestion
Partenaires IOBSP	Immobilier
Carte financement	Cours Saint Germain

Entreprises des services d'investissement : Alpheys, Nortia

Les noms des autres partenaires et fournisseurs avec lesquels le cabinet a un accord seront communiqués sur simple demande.

5/ Politique de traitement des réclamations

Pour toute réclamation le service réclamation de l'Entreprise peut être contacté selon les modalités suivantes :

- Par courrier : Service Réclamations, 1 rue Ampère, 18000 Bourges
- Par tel : 02.48.26.89.88
- Par fax : 02.53.68.17.33
- Par mail : contact@prudentia.fr

PRUDENTIA mettra tout en œuvre pour répondre dans les meilleurs délais. En tout état de cause, le cabinet accusera réception de la réclamation dans un délai maximum de 10 jours ouvrables à compter de son envoi sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai.

Une réponse à la réclamation sera formulée dans un délai maximum de 2 mois à compter de la date d'envoi de la réclamation, sauf dispositions législatives ou réglementaires plus contraignantes.

Si toutefois la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le client, ce dernier aurait alors la possibilité de faire appel au(x) Médiateur(s) suivant(s) :

Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'Anacofi : 92, rue d'Amsterdam 75009 Paris

Médiateur compétent litiges avec un consommateur :

Pour un différend dans le cadre de l'activité CIF

▪ **Médiateur de l'AMF**

Mme Marielle Cohen-Branche

Autorité des Marchés Financiers

17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

Par courrier électronique : Formulaire de demande de médiation et charte de la médiation disponible sur le site internet de l'AMF :

<https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

Pour un différend dans le cadre des activités d'assurance

▪ **La Médiation de l'Assurance**

TSA 50110

75441 Paris Cedex 09

Site internet :

<http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

PRUDENTIA

1, rue Ampère | 18000, BOURGES | T : 02 48 26 89 88 | F : 02.53.68.17.33 | contact@prudentia.fr | www.prudentia.fr

SAS au capital social de 8000,00 € - n° 517 541 298 au RCS de Bourges - code APE/NAF 6619B - TVA FR02517541298. Enregistré à l'ORIAS sous le n°09052842 (www.orias.fr) en qualité de : Courtier en assurance : Niveau de Service 1 ; Conseiller en investissement financier adhérent de l'ANACOFI, association agréée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ; Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement en qualité de courtier. Transaction immobilière sur immeubles et fonds de commerce – Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 1801 2018 000 030 524 délivrée par la CCI de Cher. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie financière de la compagnie MMA IARD Assurance, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030, Le Mans Cedex 9. Ne peut recevoir aucun fonds, effet, ou valeur.

Pour un différend dans le cadre des activités d'IOBSP et Immobilières

▪ **Médiation de la consommation - ANM Conso**

2, rue de Colmar 94300 Vincennes

Site internet IOBSP : www.anm-conso.com/anacofi-iobsp

Site internet IMMOBILIER : www.anm-conso.com/anacofi-immo

La médiation est gratuite pour le client.

En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

6/ Autorités de contrôle

Pour l'activité de Conseiller en Investissement Financier :

▪ **AMF**

Autorité des Marchés Financiers

17 Place de la Bourse, 75 082 PARIS Cedex 02

Pour l'activité d'Intermédiaire en Assurance et Intermédiaire en Opération de Banque et de Services de Paiement :

▪ **ACPR**

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution

4 Place de Budapest

CS 92459, 75436 Paris

Pour l'activité de transaction immobilière :

▪ **DGCCRF**

La Direction Générale de la concurrence, consommation et de la répression des fraudes, 56 boulevard Vincent Auriol Télédocus 042, 75013 Paris Cedex 13

7/ Rémunérations

Prestation de conseil non-indépendant

Au titre de son activité de conseil non indépendant, **PRUDENTIA** peut conserver les commissions. Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail restreint d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

Prestation d'intermédiation en assurance

PRUDENTIA peut être amené à percevoir des honoraires de conseil et/ou une rémunération sous forme de commissions ou rétrocommission par les établissements partenaires des produits auxquels vous aurez souscrits.

Prestation d'opérations de Banque et de Services de paiement

PRUDENTIA est rémunéré sous forme d'honoraires ou de commissions perçues par le partenaire bancaire sélectionné.

Prestation d'intermédiation immobilière

PRUDENTIA est rémunéré par le client par des honoraires de conseil (4% HT, 4,80% TTC) et/ou par les établissements partenaires sur la base d'un pourcentage de commissions liée à son activité.

Autres avantages non monétaires mineurs perçus par le cabinet :

PRUDENTIA peut recevoir des avantages non monétaires mineurs raisonnables, proportionnés, d'une ampleur limitant sa probabilité d'influencer ses services tels que des informations ou des documents relatifs à un instrument financier ou à un service d'investissement, des participations à des conférences ou séminaires concernant les caractéristiques et avantages d'un instrument financier ou d'un service d'investissement, non susceptibles d'engendrer de conflit d'intérêts.

Toute prestation de conseil sera délivrée dans le respect de l'obligation d'œuvrer au mieux dans les intérêts du client.

Liste des rémunérations et avantages que le cabinet est susceptible de percevoir :

Missions possibles	Niveau de risque possible sur une échelle de 1 à 7	Niveau de frais possibles	Mode de règlement
Audit Patrimonial	sans objet	9.000 € TTC max	Honoraires
Suivi Patrimonial hors suivi des avoirs financiers	sans objet	3.600 € TTC max	Honoraires
Suivi des avoirs financiers	1 à 7	0,96% TTC	Honoraires
Investissement			
Immobilier indirect (SCPI, OPPCI et OPCI)	2 à 4	8% max*	Commissions
OPC (fonds et SICAV)	1 à 7	4,75% max*	Commissions
Capital Investissement (FCPR, FPCI, FIP)	7	6% max*	Commissions
Assurance-vie et contrat de capitalisation	1 à 7	4,75% max*	Commissions
Tontine	2 à 3	7%	Commissions
Retraite (PER, Madelin)	1 à 7	4,75% max*	Commissions
Immobilier direct	sans objet	4,8% TTC max	Commissions

* Les commissions sur encours rétrocédées au Cabinet au titre des frais de gestion et/ou des droits de garde varient de 0 à 2.50%.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois les produits et supports choisis par le client.

8/ Communications et correspondances

Conformément à la réglementation en vigueur, le Cabinet **PRUDENTIA** s'engage, lorsqu'il communique par écrit avec le Client, à utiliser la langue française. Toutefois, le Client accepte que certains documents financiers qui n'existent qu'en langue anglaise lui soient communiqués dans cette langue et que les documents mis à disposition par des tiers lui soient communiqués sans traduction.

Le Client peut communiquer avec le Cabinet **PRUDENTIA** par téléphone, par courrier postal ou électronique ou par d'autres moyens de télécommunications préalablement et expressément convenus avec le Cabinet **PRUDENTIA**. Le Client s'engage à consulter régulièrement sa messagerie, le site Internet du Cabinet **PRUDENTIA** ou le support de communication retenu, et à indiquer au Cabinet **PRUDENTIA** tout changement ou événement rendant le support retenu inefficace dans la communication à son égard (notamment, sans que cette liste soit exhaustive, le changement d'adresse de messagerie, la suppression de l'accès à Internet ou à un autre mode de communication). Le Cabinet **PRUDENTIA** demeure libre d'exiger à son

PRUDENTIA

1, rue Ampère | 18000, BOURGES | T : 02 48 26 89 88 | F : 02.53.68.17.33 | contact@prudential.fr | www.prudential.fr

SAS au capital social de 8000,00 € - n° 517 541 298 au RCS de Bourges - code APE/NAF 6619B - TVA FR02517541298. Enregistré à l'ORIAS sous le n°09052842 (www.orias.fr) en qualité de : Courtier en assurance : Niveau de Service 1 ; Conseiller en investissement financier adhérent de l'ANACOFI, association agréée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ; Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement en qualité de courtier. Transaction immobilière sur immeubles et fonds de commerce – Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 1801 2018 000 030 524 délivrée par la CCI de Cher. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie financière de la compagnie MMA IARD Assurance, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030, Le Mans Cedex 9. Ne peut recevoir aucun fonds, effet, ou valeur.

entière discrétion que le Client lui fournisse les informations qu'il jugera utiles pour s'assurer de son identité.

9/ Confidentialité

Le cabinet **PRUDENTIA** est tenu au respect du secret professionnel. Vous autoriserez les compagnies d'assurance, établissements financiers et teneurs de comptes auprès desquels vous aurez souscrit par notre intermédiaire, à nous communiquer l'ensemble des informations, par l'intermédiaire de notre prestataire technique.

10/ Politique de traitement des données personnelles

L'utilisation des données personnelles par **PRUDENTIA** est encadrée principalement par le Règlement européen 2016-679 dit « Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD » et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite loi « Informatique et Libertés ».

L'utilisation – traitement, transfert – de ces données par **PRUDENTIA** est obligatoire en raison de dispositions légales et réglementaires, notamment dans le cadre de l'exécution de contrats qui vous lient à **PRUDENTIA**. Par ailleurs, **PRUDENTIA** peut détenir des données à caractère personnel vous concernant parce que vous avez souhaité recevoir des informations au sujet de la société ou de ses prestations.

PRUDENTIA s'engage à préserver la sécurité et l'intégralité de vos données à caractère personnel, à ne communiquer ces informations qu'aux tiers auxquels il est nécessaire de transmettre pour la bonne exécution des missions confiées.

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable de traitement pour une finalité déterminée explicite et légitime, correspondant aux objectifs poursuivis tel que la gestion de la clientèle : passation et gestion des contrats, suivi clientèle, traitement des réclamations, exécution d'obligations légales. Elles sont conservées pendant 5 ans à compter de la cessation de la relation d'affaires et sont destinées aux services informatique, direction, prestataires, partenaires, hébergeurs, etc, à défaut de délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige. Les données relatives à un

PRUDENTIA

1, rue Ampère | 18000, BOURGES | T : 02 48 26 89 88 | F : 02.53.68.17.33 | contact@prudential.fr | www.prudential.fr

prospect non-client peuvent être conservées pendant un délai de 3 ans à compter de leur collecte par le responsable de traitement ou du dernier contact émanant du prospect.

PRUDENTIA veille à ce que l'accès à ces données soit sécurisé et réservé aux personnes habilitées ; que l'utilisation de ces données soit strictement cantonnée à la réalisation des prestations qu'elle fournit et des obligations réglementaires auxquelles elle est tenue ; que ces données puissent être mises à jour et conservées conformément à la réglementation.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition, d'effacement, de limitation, de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : contact@prudential.fr

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

11/ Conflits d'intérêts

PRUDENTIA assure un haut degré de transparence concernant ses relations avec ses fournisseurs, partenaires ; sa position vis-à-vis d'eux ; ses habilitations ; ses tarifs et son mode de rémunération.

PRUDENTIA s'est doté d'un dispositif de prévention et de gestion des conflits d'intérêts. La politique mise en œuvre permet d'encadrer les situations potentielles de conflits d'intérêts.

Dans le cas où nous estimerions nous trouver dans un cas de conflit d'intérêts, nous nous engageons à en informer la partie demandeuse de la mission au moyen de (selon les situations) :

- Un courrier ou une note dédiée,
- Une information dans la Lettre de Mission ou le Mandat,
- Une information dans le rapport remis au client.

SAS au capital social de 8000,00 € - n° 517 541 298 au RCS de Bourges - code APE/NAF 6619B - TVA FR02517541298. Enregistré à l'ORIAS sous le n°09052842 (www.orient.fr) en qualité de : Courtier en assurance : Niveau de Service 1 ; Conseiller en investissement financier adhérent de l'ANACOFI, association agréée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ; Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement en qualité de courtier. Transaction immobilière sur immeubles et fonds de commerce – Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 1801 2018 000 030 524 délivrée par la CCI de Cher. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie financière de la compagnie MMA IARD Assurance, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030, Le Mans Cedex 9. Ne peut recevoir aucun fonds, effet, ou valeur.

Grégory LECLER, Dirigeant fondateur. Diplômé du DESS de Droit du Patrimoine Professionnel de l'Université Paris-Dauphine, titulaire du Titre d'Ingénieur-Maître spécialisé en Gestion de Patrimoine décerné par l'Université Paris-Dauphine. Après une expérience réussie au sein d'un grand établissement bancaire parisien en qualité de Gérant de Fortune Senior, Grégory LECLER a fondé son cabinet en 2006 et développé une expertise reconnue dans le conseil et la gestion de patrimoine en plaçant l'écoute, la rigueur professionnelle et l'éthique au cœur de son activité.

Département Financier & Administratif

Thierry REYNIER, Chargé d'affaires. Après une expérience significative dans l'immobilier notamment dans le groupe Citya puis chez Bouwfonds Marignan en tant que directeur des programmes immobiliers, Thierry REYNIER, titulaire d'un DUT GEA option finances et comptabilité, élargit son champ de compétence et accompagne nos clients dans la gestion de patrimoine.

Samuel BERTOUT, Conseiller en Investissements Financiers. Samuel BERTOUT est titulaire d'un Master 2 Gestion et Stratégie des Sociétés au Centre Européen Universitaire. Fort d'une première expérience au sein d'une banque parisienne, il apporte au cabinet toute sa rigueur et son dynamisme. Certifié AMF, il accompagne nos clients au quotidien et propose des solutions adaptées à leur situation patrimoniale et à leurs objectifs d'investissement.

Annie CERCEAU, Assistante Conseiller Privé. Plus de vingt ans d'expérience professionnelle confèrent de réels atouts à Annie CERCEAU qui assure avec compétence et rigueur ses fonctions administratives liées aux opérations financières. Son implication et sa bienveillance bénéficient à l'équipe comme aux clients, et contribuent au succès des services financiers.

Valérie EVEILLARD, Comptable. Grâce à plus de vingt ans d'expérience professionnelle en qualité de comptable, spécialisée notamment dans le recouvrement clients et le crédit management, Valérie EVEILLARD titulaire d'un DUT GEA option Finances et comptabilité, apporte toute la rigueur et l'organisation nécessaires à l'exercice de ses fonctions dans la gestion administrative et comptable du Cabinet.

Département Juridique & Ingénierie patrimoniale

Caroline MELNYK, Juriste en droit des sociétés. Diplômée d'un Master 2 Droit des affaires appliqué de l'Université d'Aix-Marseille, elle met au service du cabinet sa rigueur juridique, son sens de l'analyse et son dynamisme. Elle accompagne les clients dans leurs problématiques en droit des sociétés avec professionnalisme et efficacité.

Célie MAERTENS, Assistante juridique et comptable. Ayant validé une formation d'assistante comptable dans le cadre d'une reconversion professionnelle, Célie MAERTENS vient renforcer avec sérieux et dynamisme les services juridique et comptable du cabinet.

Léa DEPOND, Ingénieure patrimoniale junior. Forte de son parcours scientifique lui ayant apporté rigueur et organisation, Léa DEPOND s'est réorientée vers un BTS Professions Immobilières avant de poursuivre en Bachelor Banque et Assurances. Souhaitant approfondir son expertise, elle poursuit actuellement un Mastère en gestion de patrimoine. Elle a ainsi rejoint notre équipe avec pour objectif d'accompagner nos clients de manière personnalisée et de leur proposer des stratégies patrimoniales adaptées à leurs besoins.

Victor PERRIN, Titulaire d'un Master 2 en droit de l'environnement et de l'urbanisme. Victor PERRIN souhaite apporter ses compétences juridiques et sa rigueur à l'équipe de Prudentia Patrimoine. Visant la profession d'avocat, son sérieux lui permet d'apporter sa curiosité à l'équipe et de diversifier ses savoir-faire.

PRUDENTIA

1, rue Ampère | 18000, BOURGES | T : 02 48 26 89 88 | F : 02.53.68.17.33 | contact@prudentia.fr | www.prudentia.fr

SAS au capital social de 8000,00 € - n° 517 541 298 au RCS de Bourges - code APE/NAF 6619B - TVA FR02517541298. Enregistré à l'ORIAS sous le n°09052842 (www.orient.fr) en qualité de : Courtier en assurance : Niveau de Service 1 ; Conseiller en investissement financier adhérent de l'ANACOFI, association agréée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ; Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement en qualité de courtier. Transaction immobilière sur immeubles et fonds de commerce – Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 1801 2018 000 030 524 délivrée par la CCI de Cher. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie financière de la compagnie MMA IARD Assurance, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030, Le Mans Cedex 9. Ne peut recevoir aucun fonds, effet, ou valeur.

Soucieux de l'optimisation et de la sécurisation de nos préconisations, nous avons choisi de nous entourer et de nous équiper :

- Outil d'analyse et de définition des besoins patrimoniaux BIG EXPERT
- Logiciel d'intégration et de consolidation de comptes - O2S
- Logiciel de simulation de rémunération et de cotisation sociale des dirigeants - MAXIREM
- Outils comparatifs dédiés pour les offres du marché QUANTALYS, LEEMO, GRIDKY
- Base documentaire FIDNET FIDROIT – PROFIDEO – NAVIS – EDITIONS LEGISLATIVES
- Inter-professionnalité Experts comptables - Avocats fiscalistes - Notaires
- Logiciel d'analyse économique TRACKMACRO
- Logiciel d'évaluation d'entreprise et de réalisation de prévisionnel comptable RCA
- Logiciel de simulation d'investissement en immobilier d'entreprise FVI

PRUDENTIA

1, rue Ampère | 18000, BOURGES | T : 02 48 26 89 88 | F : 02.53.68.17.33 | contact@prudentia.fr | www.prudentia.fr

SAS au capital social de 8000,00 € - n° 517 541 298 au RCS de Bourges - code APE/NAF 6619B - TVA FR02517541298. Enregistré à l'ORIAS sous le n°09052842 (www.orias.fr) en qualité de : Courtier en assurance : Niveau de Service 1 ; Conseiller en investissement financier adhérent de l'ANACOFI, association agréée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ; Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement en qualité de courtier. Transaction immobilière sur immeubles et fonds de commerce – Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 1801 2018 000 030 524 délivrée par la CCI de Cher. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie financière de la compagnie MMA IARD Assurance, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030, Le Mans Cedex 9. Ne peut recevoir aucun fonds, effet, ou valeur.